Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 359

Artikel: Correspondance

Autor: R.-D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260326

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

monter le grand essor de notre mouvement. Alors se tiennent à Zagreb des réunions pu-bliques réclamant la participation des femmes bliques réclamant la participation des femmes aux élections municipales (tous les partis politiques portaient des femmes comme candidates sur fleurs listes); alors se créent à Beograd et à Sarajevo les premiers Zenski Pohret (Mouvement Féministe), qui vont essaimer dans les villes voisines; alors, dans le souffle d'enthousiasme qui soulève tous les peuples naissant à la liberté, l'émancipation politique de la femme paraît chose toute naturelle. Puis, et comme dans d'autres pays, hélas! (rappelons-nous aussi, féministes suishélas! (rappelons-nous aussi, féministes suis hélas! (rappelons-nous aussi, féministes suis-ses, les journées de novembre 1918, où nous croyions toutes à la réalisation prochaine de notre revendication...), ce mouvement s'est ralenti, arrêté même parfois en apparence. En apparence, seulement, car il gagne du ter-rain en profondeur. Le Conseil National yougoslave, antisuffragiste en 1920, n'a main-tenent en profondeur, an il ne soit question. yougostave, antisut tragiste en 1920; la mismi-tenant pas une réunion où il ne soit question des droits politiques des femmes; les Zenski Pokret ont pris plus solidement pied, se fé-dérant en une Alliance nationale (affiliée à noire Alliance Internationale), et éditent un journal commun, Zens'it Pokret aussi, donc journal commun, Zens'tt Pokret ausst, donc homonyme du nôtre, qui constitue un lien étroit entre les féministes; à travers le pays, des meetings suffragistes ont lien, revendiquant le droit de vote pour les femmes. La suspension actuelle des droits politiques pour les hommes en Yougoslavie n'est même pas, nous semble-t-il, un obstacle sérieux à la marche de « l'Idée », car ce temps d'arrêt est utilisé, sinon pour la propagande directe, en tout cas pour la préparation de la femme à ses tâches futures de citoyennes. Et l'intérêt si vif porté à toutes les manifestations orgasi vif porté à toutes les manifestations orga-nisées par l'Alliance Internationale, l'affluence à nos réunions, l'accueil des autorités gouver-

a nos reunions, l'accueil des autorites gouver-nementales ou municipales — tout ceci n'est-il pas significatif de la vitalité de notre mouve-ment là-bas? Et puis, la Yougoslavie est un pays jeune, un Etat neuf, Elle accomplit avec ardeur un effort considérable de réforme et d'amélioration. Elle travaille, elle crée... Ellè ardeur un effort considerable de reforme et d'amélioration. Elle travaille, elle crée... Ellè ne peut pas tardèr beaucoup à comprendre ce qu'ont compris toutes les nations nées comme elle du boaleversement mondial, soit que la collaboration des femmes à la chose publique est un élément indispensable qu'aucun pays soncieux de ses véritables intérêts n'a le droit de négliger. Elle n'a pas — Dien soit loué — la béate satisfaction de croire que tout est chez elle immuablement pour le mieux, parce qu'elle ne se targue pas d'être un exemple de démocratie au monde entier. Je suis bien tranquille: les femmes yougoslaves voteront, seront conseillères municipales, maires, députées ou ministres, longtemps avant qu'une de nous, fille de la vieille Helvétie, soit autorisée à déposer son bulletin de vote dans une votation communale contre l'ouverture d'une auberge de village.

E. Go. E. GD.

Le Suffrage féminin en France

La Commission du suffrage universel de la Chambre des Députés a examiné l'autre se-maine la proposition de M. de Monzie, re-

casion d'acquérir le bon goût littéraire, et qui

casion d'acquerir le bon gout interaire, et qui n'ont pas de meilleures lectures que leur femme de ménage! Combien parmi elles ont un penchant détestable pour les livres excitants, pour la saleté à la mode, pour l'ordure qu'on se passe sous le manteau! Un psychiatre verrait sans doute clair dans leur cas.

chastre verrait sans doute ctair dans teur cas. Il est certain que beaucoup de femmes d'esprit fin et cultivé lisent pour se fuir elles-mêmes et leur vie monotone. Il en est d'immobilisées par la maladie ou l'âge qui raffolent des histoires de crimes et de détectives; Ce sont de grandes admiratrices des Conan Doyle ou des Wallace, car la littérature angulesse est particulès avanteur iriche en gouvres

glaise est particulièrement riche en œuvres de ce genre. D'autres femmes cherchent dans ces livres tout ce qu'elles n'ont pas elles-mèmes, Si elles sont de condition modeste,

mèmes. Si elles sont de condition modeste, elles préfèrent les récits de la vie mondaine; si elles sont disgraciées ou isolées, elles aiment les héroïnes comblées d'hommages et les plus écœurantes complications sentimentales. On nous dira bien que nous ne devons pas rechercher les lectures qui nous font sortir de notre peau et de notre milieu... oui, mais le fait est qu'il nous arrive d'avoir besoin d'excitants. L'usage du thé, du café et des cigarettes, la fréquentation des cinémas, le choix de certains livres, voilà les movens que nous

connaissant aux femmes les droits politiques et l'accession à toutes les fonctions publiques, et l'a adoptée à une très forte majorité, ne faisant de réserve qu'en ce qui touche l'accession féminine à toutes les fonc-tions publiques. (Ces messieurs craignent sans doute de voir une femme Présidente de

sans doute de voir une femme Presidente de la République...) Cette Commission a chargé son rapporteur de présenter son rapport à la Chambre dans le plus bref délai.

Malheureusement, au Sénat, en revanche, l'afdée à chemine avec la même lenteur que notre escargot suffragiste suisse, car les Pères conscrits ont de nouveau décidé de renzeuer à la reutrée d'autemps le dissession du res conscrits ont de nouveau décidé de ren-voyer à la rentrée d'automne la discussion du projet de loi qui attend depuis des années leur bon plaisir. Il est juste de dire que cer-tains parmi eux l'ont fait pour éviter à cette discussion importante la bousculade d'une fin de session, et lui réserver le temps qu'elle mérite... Patience, donc, patience, puisque là réside la vertu suffragiste par excellence.

A la suite d'une forte demande d'exem-plaires, notre avant-dernier numéro (N° 357, du 20 juin 1931) est épuisé. Ceux de nos abonnés et lecteurs qui ne gardent pas la col-lection de notre journal veulent-ils nous ren-dre le service de retourner ce numéro à la Rédaction s'ils l'ont encore sous la main? Marci d'exemps Merci d'avance.

La XVº Conférence Internationale du Travail

(Suite et fin) 1

Il s'en fallut de peu que la Convention concernant la durée de travail dans les mines concernant la durée de travail dans les mines de charbon n'eût le même sort que la revision de la Convention sur le travail de nuit des femmes, c'est-à-dire qu'elle n'obtint pas le quorum obligatoire d'une majorité des deux tiers. Cette œuvre de conciliation et d'entente, élaborée avec patience, fut définitivement acceptée par la Conférence par 81 voix contre 2 et avec de nombreuses abstentions. Cette Convention fixe la durée du travail dans les mines de charbon à 7 h. 34, comptées entre le vention fixe la durée du travail dans les mines de charbon à 7 h. ¾, comptées entre le moment où les premiers ouvriers du poste ou d'un groupe quelconque quittent la surface et celui où ils regagnent la surface. Le travail du dimanche et des jours fériés est interdit. Ce qui nous întéresse spécialement, nous femmes, au sujet de cette réglementation de la durée du travail, c'est que la Conférence a adopté une résolution invitant le Conseil d'Administration à inscrire-à l'ordre du jour d'une de ses prochaines séances la question des travaux souterrains dans les mines de charbon des enfants, des jeunes gens audessous de seize ans, et des femmes, et ceci dans le but d'interdire ce travail à ces différents groupes de personnes: une proposition, rents groupes de personnes: une proposition, par conséquent, de créer une nouvelle protec-tion spéciale des enfants et des femmes.² Le reproche a été souvent fait à notre pays

qu'il ratifie trop peu de ces Conventions,

Voir le précédent numéro du Mouvement.
 D'après nos renseignements, cette proposition concernérait plus aucun pays d'Europe où le travail des femmes dans les mines est partou interdit, mais essentiellement le Japon et le Indes. (Réd.)

reproche auquel le gouvernement fédéral ré-pond en faisant valoir qu'il ne recommande que la ratification de Conventions dont l'application peut être garantie par la législation nationale. C'est en nous plaçant à ce point de vue que nous voudrions signaler encore i une activité spéciale de la Conférence, soit l'examen des rapports sur le fonctionnement de l'art, 408 du traité de Versailles. Cet article 408 oblige, en effet, tous les Etats à remettre annuellement au Bureau International du Travail un rapport sur les mesures prises par eux pour étendre l'application des onventions internationales dont ils sont par-Conventions internationales dont ils sont par-ties, ces rapports étant notamment examinés par une Commission de la Conférence. Et cette année, comme les précédentes, cette Com-mission a indiqué que quelques pays n'a-vaient envoyé aucun rapport concernant soit la totalité, soit une partie des Conventions ratifiées par eux; que d'autres en avaient remis mais par pouvaient pas déguiser que ratifiées par eux; que d'autres en avaient remis, mais ne pouvaient pas déguiser que leur législation nationale ne correspondait pas aux engagements prescrits par ces Conventions; et ainsi, d'année en année, et en dépit des observations de la Conférence, les mêmes inconséquences subsistent. Parfois il ne s'agit que de légères différences, mais souvent aussi d'écarts considérables entre les textes des législations nationales et ceux des Conventions. Un des exemples les moins réjouissants à cet égard est celui de la Convention de Washington concernant l'emploi des conventions. Un des extențies res minis rejouissants à cet égard est celui de la Convention de Washington concernant l'emploi des
femmes avant et après l'accouchement; à l'exception de quelques rares Etats, tous ceux qui
ont ratifié cette Convention s'en sont écartés
sur un point ou un autre dans leur législation nationale, et souvent ce sont les mêmes
pays qui, avec la plus grande opiniatreté, se
refusent à la revision de quelques points de
détails des dispositions des Conventions. Il
faut donc reconnaitre que les Etats membres
de l'Organisation du Travail proffessent des
notions juridiques extrêmement différentes!
Et à ce sujet, nous voudrions que soit reconnus sur terrain international ce principe
pour lequel la Suisse combat avec une série
d'autres Etats: pas de ratification lorsque
l'application exacte des prescriptions ne peut
pas être garantie; et (deuxième principe, qui pas être garantie; et (deuxième principe, qui découle du premier) élaboration d'un petit nombre de Conventions internationales seulement, simples et de grandes ligues, sans sur-charge de détails impossibles à adapter aux législations nationales toutes empreintes de leur propre caractéristique. Lorsque ces deux principes seront devenus une maxime vivante de l'Organisation Internationale du Travail, notre pays participera alors avec joie à ses

DORA SCHMIDT.

(Traduction française.)

Congrès et Conférences

Fédération Internationale des Femmes dans les affaires et les carrières libérales

(Vienne 26-31 juillet 1931)

Cette nouvelle Fédération féminine que nous avons vue se constituer sur la base internationale l'an dernier à Genève, et dont une branche suisse vient de créer avec siège à Lausanne, tiendra cette année son Congrès annuel à Vienne. Le pro-gramme élaboré de façon détaillée, comprend pour les congressistes et les membres de l'Association des journées très remplies, où le travail administratif, les discussions sur l'activité des diverses Commissions (Commissions des échanges commerciaux, des beaux-arts, de la publicité, des enquêtes, du chômage) et les rapports des bran-ches nationales, alternent avec des réceptions et des visites organisées pour faire connaître au mieux l'inoubliable ville qu'est Vienne. En outre, les personnes non congressistes qui accompagne-ront les déléguées pourront bénéficier de toute une série de visites et d'excursions à des conditions avantageuses, grâce au Bureau autrichien de tourisme, 7, Friederichstrasse, Vienne I. qui a pris en mains tous les arrangements et auquel on est prié de s'adresser directement. En ce qui concerne le Congrès lui-même, nous rappelons que la présidente de la Section suisse est Mue E. Wursten, 55, avenue de Rumine, Lausanne, qui pourra fournir les renseignements utiles sur les conditions d'affiliation.

Conférence Internationale de Femmes socialistes

(Vienne, 23-25 juillet 1931)

A cette Conférence, qui précédera de trois jours le Congrès socialiste international convoqué à Vienne pour le 26 juillet, seront traitées les questions suivantes, qui préoccupent actuellement nombre de groupements féministes, quelle que soit leur tendance:

Les femmes et le système économique.

La réaction notifiume et ses effets sur l'éman-

La réaction politique et ses effets sur l'éman-cipation de la femme. Les progrès du mouvement féministe, depuis

Les progres au mouvement personnelle dernier Congrès, soit:

le suffrage des femmes;
l'organisation des femmes dans le mouvement socialiste;
la nationalité des femmes mariées;

les questions concernant la maternité.

Correspondance

Solidarité féminine

Zurich, mai 1931.

C'est avec beaucoup d'intérêt que je lis parfois les articles du Mouvement Féministe; j'ai particu-lièrement goûté les deux lettres où l'on traite de la solidarité qui devrait exister entre les femmes. la solidarité qui devrait exister entre les femmes. On ne saurait trop insister sur ce point, car c'est dans la solidarité seule que réside la force de la femme. Il ne suffit pas que les femmes aient des publications dans lesquelles elles revendiquent des droits égaux à ceux des hommes. Il ne suffit pas que quelques-unes avancent en luttant; nous devrions toutes nous soutenir réciproquement. Il faut nous débarrasser de toute netitesse, vaincre faut nous débarrasser de toute petitesse, vaincre tout accès de jalousie et toute velléité d'obséquio-sité rampante à l'égard de l'homme. Il s'agit de relever nos sœurs, de venir en aide à celles dont

certains écrits nous révèlent les souffrances.

Comment se fait-il que nous nous parions des plumes du paon en nous affublant, par exemple, d'un titre de docteur ou de professeur que nous n'avons pas conquis par notre intelligence et notre travail! J'irai même plus loin, et je dirai qu'on devrait trouver un moyen terme qui n'imposerait pas à la femme un changement de nom dans certaines circonstances. Elle accepte volon-

oréparer mieux aux tâches qui leur incom-bent, à élucider plus facilement les problè-mes moraux et sociaux de l'heure actuelle, à développer harmonieusement leur moi. Nous pouvons être reconnaissants aux auteurs qui nous facilitent ainsi la compréhension de tou-tes choses. Ces auteurs sont rares!

Mais vous ne créerez jamais de cœur pour le cœur Si votre cœur n'éclate et ne jaillit dans l'œuvre.

(Faust.)

Il arrive, évidemment, que des lectrices de livres frivoles lisent à l'occasion des œuvres solides, et que des lectrices du genre sérieux s'amusent de balivernes: aucune femme ne se cantonne dans une sorte de lectures à la totale exclusion des autres. C'est ce qui rend le classement par groupes de lectrices impossible et illusoire, bien que l'excellente revue allemande Die Frau l'ait tenté de façon très intelligente. intelligente.

Intenigente.

La femme hante fréquemment les cités des livres. Or, s'il est vrai que la valeur d'une bibliothèque publique dépend de la valeur de ses bibliothécaires, si le bibliothécaire cultivé ses bibliothécaires, si le bibliothécaire cultivé et épris de son métier s'efforce toujours de conseiller ses lecteurs, nous devrions, nous les féministes, tâcher de diriger le plus grand nombre possible de nos jeunes filles cultivées vers la profession de bibliothécaire, et surtout nous efforcer de leur aider à trouver des places une fois qu'elles seront formées. Elles y rendront certainement de grands services, spécialement en conseillant leurs abonnées et en dirigeant leurs lectures.

Et pour finir, il me vient en tête que les femmes ayant besoin de s'évader et celles

qui ont envie de « se réveiller », et celles qui qui ont envie de « se réveiller », et celles qui ont le goût de l'aventure, auraient tout intérêt à lire les récits de voyage. Quels livres exquis nous devons à des voyageurs ayant le goût d'écrire allié au goût de l'exotisme! Si on souffre réellement de la crise d'imagination des romans actuels, qu'on se rabatte sur les livres de voyage, de vie au grand air, et qu'on lise toutes les histoires de bêtes dès qu'elles paraissent! Les bêtes nous reposent des héros de tant de romans!

Et ie voudrais dire aussi ceci: Créons notre

ues neros de tant de romans!

Et je voudrais dire aussi ceci: Créons notre
petite bibliothèque particulière avec soin, avec
discernement. Nous trouverons toujours un
sage pour nous conseiller dans notre choix.
Lisons nos livres et les relisons. Certains isons nos livres et les relisons. Certains 'entre eux sont et seront toujours nos amis les plus chers.

JEANNE VUILLIOMENET.

LES EXPOSITIONS

Exposition des travaux d'élèves de l'Académie professionnelle de Genève.

Ce n'est pas dans une école austère que vous Ce n'est pas dans une ecote austere que vous pénétrez, lorsque vous visitez les locaux de la rue Céard un jour d'exposition. Partout des fleurs, un essaim de jeunes filles en toilettes clai-res, donnant une dernière retouche à l'étalage, contemplant avec orgueil l'œuvre sortie de leurs mains. On respire une atmosphère de fête et de loie.

joie.

Toute femme un peu coquette commettra un péché d'envie en s'approchant de la table de lin-gerie, où les fines applications de tulle voisinent

avec le pyjama moderne à la confection correcte (classes de Mme Gros). Duis le vêtement d'enfant: petit paletot coupé avec élégance, robe de taffetas rose et blanc, pures merveilles dédiées à une petite princesse de légende, costume de toile blanche ajouré avec originalité. Ce sont les œuvres des élèves de Mme Sordat. Elle a pour principe de laisser travailler l'imagination de l'élève et permet ainsi à la personnalité de se développer Voici le vétément de dame. Sous l'habile direction de Mme Clerc, Larpin, Würsten, Constantin, ailleurs corrects, robes du soir en dentelles légères, fraiches toilettes d'été ont vu le jour. N'oublions pas la broderie (classe de Mlme Müller), les stores au point de Venise, les dentelles d'Irlande, les broderies sur filet. Vous voyez la de véritables pièces de musée. Enfin, voir les ceuvres des cours de raccommodage. Bien habile sera la personne qui saura discerner dans les tissus unis ou à ramages l'endroit reprisé par les doigts de fées. A noter le cours spécial de travaux à la machine par Mile Laurent.

Au moment où nombre de jeunes filles terminent leur école primaire et sont à la recherche d'une carrière, que toutes celles qui aiment ce uni est beau, et sont adroites de leurs mains.

nent leur école primaire et sont à la recherche d'une carrière, que toutes celles qui ainent ce qui est beau, et sont adroites de leurs mains, viennent faire un apprentissage à la rue Céard. Elles y trouveront un milieu sain, elles seront dirigées avec affection, et, ensuite, porteuses de leur certificat d'études, elles trouveront facilement une place, soit comme lingère ou couturière à la journée, soit du travail à domicile. Une seule ombre au tableaul et il faut la signaler. Comment la jeune couturière pourra-t-elle faire renrer l'argent de la note envoyée? Les clientes ne se rendent-elles pas compte que la vie de toute une famille dépend souvent du gain de la jeune fille qui lui a créé les atours dont elles aiment à se parer?

M. Ch.

rettes, la fréquentation des cinémas, le choix de certains livres, voilà les moyens que nous avons de nous tenir «éveillées». Mais à en user, on se blase, on cherche du plus fort, surtout en ce qui concerne la lecture, et on finit dans l'épicé ou l'artificiel.

Les lectrices les plus intéressantes, outre celles qui lisent pour s'instruire, sont bien celles qui cherchent par leurs lectures à se

tiers ce changement de nom quand elle se marie, mais, à l'occasion d'un divorce, il peut lui paraître dur d'être obligée de reprendre son nom de fille, surtout de ne plus porter le même nom que ses enfants, ce nom sous lequel ses amis l'ont connue pendant des années. Que de regards méprisants ne rencontre-t-elle pas alors, que d'affronts elle doit subir! N'est-il pas humiliant pour elle d'être obligée de solliciter auprès du Conseil d'Etat l'autorisation de continuer à porle nom de ses enfants?

Il y a encore tant de droits à revendiquer pour la femme. Un jour, nous les obtiendrons; aidonsis mutuellement, soutenons nos sœurs toutes fois que nous le pouvons. Que la Solidarité soit notre mot d'ordre, mais n'oublions pas que l'arme qui nous fraiera le chemin en nous fai-sant respecter par les hommes, c'est la véracité et la franchise. Voilà la seule route qui nous conduira au but.

Martha Preiffer-Surber

(Retardé, faute de place.)

L'Open Door et la dernière Conférence du Travail.

Genève, le 30 juin 1931.

Madame la Rédactrice.

C'est avec le plus grand intérêt que j'ai lu dans le Mouvement Féministe du 27 juin dernier le compte-rendu si documenté qu'a fait pour votre journal Mie Dora Schmidt des travaux de la XVme Conférencence Internationale du Travail. AVIIIE Conferenceme internationale du Travani. Mais j'au un peu regretté — et c'est à ce sujet que je prends la liberté de vous écrire — que MIIE Schmidt ait complètement passé sous silence les démarches et réunions de l'Open Door qui ont eu lieu à ce moment. Il me semble en effet que les lectrices d'un journal comme le vôtre doivent être renseignées sur ces manifestations et leurs résultats

leurs resultats.

Ne croyez pas cependant que je formule ce regret en qualité de membre de l'Open Door.

Je n'appartiens pas en effet à cette organisation dont je désapprouve complètement les méthodes trop souvent maladroites et agressives, et qui porte ainsi un grand tort non seulement aux principes qu'elle défend, et qui sur certains points sont justes, mais encore au féminisme en gé-néral. Peut-être avez-vous lu à ce sajet, dans le No du 27 juin de la Française, l'opinion d'une correspondante de ce journal, que j'ai tout lieu de croire bien informée, et qui attribue sans hé-siter l'atmosphère antiféministe dans laquelle se déroula la Conférence à l'influence directe de cette campagne excessive. «Les membres de l'Open Door sont en train de cultiver des sentiments antiféministes dans l'Organisation internationale du Travail, écrit-elle, et vous verrez qu'elles vont y faire refleurir de vieux germes, qui durent longtemps dans les cœurs masculins et qui revivent intacts pour peu qu'on leur donne. l'occasion de se manifester ». Je crains aussi pour mon compte que des groupements féministes mieux informés, et voyant les choses avec plus de bon sens et de raison, n'aient à souffrir de la confusion qui, fatalement, s'établit entre ces di-verses organisations, parce que les hommes ne se donnent pas la peine de réfléchir et les englobent toutes sous une définition commune. Et il est certain que le meeting tenu à Genève par l'Open Door n'a pas été fait pour relever l'opinion que l'on peut porter sur ce groupement. C'était franchement faible, aussi bien au point de vue de la pauvreté des arguments apportés qu'à celui de la participation: on se rendait nettement compte que le public était très peu sym-pathique à des thèses si mal défendues, et tous les applaudissements partaient seulement de l'estrade où siégeait le Comité directeur. C'est pourquoi je crois que l'on commet une erreur en s'imaginant que l'Open Door représente un mouvement puissant d'opinion: c'est une petite, très petite minorité de théoriciennes qui derrière elles que très peu nements de travailleuses, même dans les pays candinaves, pourtant favorables à ce mouvement: le démenti que la déléguée danoise, Mme Ragna Schou, vint donner le soir du meeting sur ce point aux affirmations d'une des oratrices est certainement significatif.

Ces critiques formulées, je me sens d'autant plus libre pour exprumer ici d'autre part tout mon regret, qui a été celui de beaucoup de femmes, je le sais, de ce que la Commission de la Confirce chargé d'aveniment. la Conférence chargée d'examiner la question de la revision de la Convention sur le travail de nuit ait refusé — et même unanimement refusé — de recevoir une délégation de l'Open Door. On a craint les précédents, on a dit— et cela était malheureusement trop vrai — que ces déléguées n'étaient pas des experts, on a invoqué l'argument commode toujours employé au B. I. T. que, vu la composition de la Con-férence (délégations gouvernementales, patronales ouvrières); toutes les opinions y sont représentées. Les opinions des ouvriers, certainement, mais celles des ouvrières? Celles-ci ont-elles été tou-jours consultées par ceux qui se sont faits leur porte-paroles à la Conférence? Je voudrais bien porte-paroles à la Contrette de Voltation. D'autre part, on me dira que l'Open Door étant composé en majeure partie d'intellectuelles, sa voix ne représente en aucune façon celle des ou-vrières intéressées, et cela est parfaitement vrai. Mais il aurait été plus large, plus généreux, plus politique sans doute aussi de la part de la Commission, d'accorder l'audience demandée, ce qui lui aurait donné le beau rôle, alors que contraire, elle mérite le blâme qui a été formulé sur son compte d'avoir étouffé des voix.

Quant au refus de revision de la Convention. aux motifs très justes de revision de la Convention, aux motifs très justes de regret qu'énonce Mle Schmidt dans son article, mais qui sont de portée générale, beaucoup de femmes joignent l'expression de regrets féministes. J'ai partagé leur point de vue au début, mais je suis venue en y réfléchissant à me demander si, dans l'intérêt même des idées féministes, ce refus n'était après tout pas heureux? En effet, les amende dements proposés étaient si peu de chose, no-tamment celui concernant les dérogations pour les femmes occupant des postes supérieurs porte ainsi ouverte était si petite — une sir fente — qu'il me paraît préférable que chaque pays puisse interpréter plutôt le terme de « femme » comme bon lui semblera? Ce serait alors. l'af-faire des Sociétés féminines de chaque pays de travailler pour que cette interprétation soit aussi favorable que possible aux femmes ayant des fonctions supérieures. Malheureusement, on me dit que cela est impossible en Angleterre, où une décision de tribunal n'a pas restreint cette inter-

decision de tribunal n'a pas restreint cette inter-prétation aux seules ouvrières.

Veuillez m'excuser, Madame la Rédactrice, d'user de façon si indiscrète de l'hospitalité de vos colonnes pour exposer à vos lecteurs ces quelques idées, en me souvenant de l'appel¹⁵à toutes les manifestations d'opinions que avez fait dernièrement dans votre Tribune Libre. Veuillez agréer, etc.

Assemblée générale de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses à Neuchâtel

C'est les 6 et 7 juin que s'est réunie cette Assemblée dans la grande salle des Conférences de Neuchâtel, et sous la présidence de M^U Trussel (Berne). Les affaires administratives courantes: rapport annuel, rapport financier, proposi-tions de revision des statuts, ne soulevèrent au-cune discussion. On apprit avec intérêt que l'Ecole ménagère de Lenzburg et l'Ecole de jardinage de Niederlenz marchaient bien, que l'Ecole suisse de gardes-malades de Zurieh, à laquelle est ad-jointe un hôpital féminin, avait le projet de s'agrandir et de se réorganiser, et que la remise de diplômes aux domestiques s'est effectuée pour la prémière fois dans le Tessin. En fin de séance, Mme Zgraggen (Nidwald) prononça un appel cha-leureux à l'aide pour l'hiver 1931 de la Société d'Utilité publique aux populations alpestres, et tout spécialement à celles de la Suisse centrale, du Val Blenio et du Valais. Cet appel fut en-tendu, et il a été décidé que la Section d'Hergiswyl de la Société fonctionnera, sous la direction Mme Zgraggen, comme Centrale pour cette activité.

Le soir, un banquet dans la Rotonde du Jardin anglais permit à de charmantes Neuchâteloises de manifester leurs talents divers dans des produc-tions artistiques, et le flot habituel de l'éloquence

officielle ne fit naturellement pas défaut!

Au cours de la séance du dimanche, on entendit des rapports sur la lutte contre la tuberculose, sur la protection des femmes et des enfants, et en relations avec cette dernière question, sur le développement des tribunaux d'enfants, qui, pré-cédant les dispositions du nouveau Code pénal, ont été déjà introduits dans plusieurs cantons, et auxquels la collaboration des femmes est indispensable. D'autres rapports traitèrent placement gratuit des enfants, et du fonctionne-ment du Fonds de dots, qui, grâce à un don de 2000 fr., a pu venir en aide à deux jeunes fián-cées. D'autres manifestations, soit de la Société comme telle, soit de ses Sections, prouvent com-bien son action est populaire dans le pays. Les subventions habituelles de la Caisse centrale à diverses écoles, etc., atteignant un total de 5.600 fr.
ont éte votées par l'Assemblée.
L'après-midi, les participantes se partagèrent

entre plusieurs programmes également agréables: course à Chaumont, promenade sur le laç, et visite au Musée des Beaux-Arts. L'heure du thé les rassembla toutes encore une fois dans le beau restaurant antialcoolique, où les avaient amicale-ment invitées les Neuchâteloises, et où se terminerent fort agréablement ces assises riches en sug-

gestions intéressantes.
(D'après le Schweiz. Frauenblatt.)



Nouvelles des Sections: Vaud.

L'Association vaudoise pour le Suffrage fémi-nin a tenu, le 20 juin, au Cercle de Beau-Séjour, à Lausanne, sous la présidence de Mile Lucy Du-

toit, son assemblée annuelle de délégués, à laquelle les sections d'Aigle, Levsin, Lausanne, Morges, Montreux, Nyon, Vallorbe, Vevey, étaient représentées, ainsi que les Amies de la Jeune Fille, la Fédération vaudoise des Unions de Femmes, la Société d'Utilité publique des Femmes

mes, la Société d'Utilité publique des remines suisses, et le Lyceum.

L'escargot à la marche lente reste le symbole du suffrage en Suisse, a dit Mie Dutoit dans son rapport; cette lenteur ne saurait être reprochée aux féministes, mais bien au législateur peu pressé; le récent débat intervenu au Conseil national à lein montré que la nétition dormira longtional a bien montré que la pétition dormira long-temps encore dans les cartons fédéraux. Les féministes s'intéressent vivement à la réforme de l'assistance publique dans le canton de Vaud et aux tribunaux d'enfants introduits par nouveau Code pénal. Les femmes tentent de se rendre utiles dans les Commissions officielles, mais il faut bien constater que leur bonne vo lonté est sans effet, car tant qu'elles ne pas électrices, leur concours est méprisé. prennent place à côté des mineurs, des faillis, des interdits des condamnés de droit commun. Et programme politique élaboré par l'Association suisse pour le Suffrage féminin ne pourra être mis en pratique qu'avec le droit de vote. MM. Maurice Muret, M. Veillard, Ernest Bovet, se-crétaire du l'Association suisse pour la Société des Nations, Mme Vallé-Genairon, présidente de la Fédération des Sociétés suffragistes du Sud-Est de la France (Mâcon), ont porté un peu partout dans le canton, en Valais et à Fribourg, la bonne parole suffragiste. Le film « Le Banc des Mineurs» sera projeté cet hiver; sera projeté cet hiver; il a remporté succès à Leysin. Au comité central, Mme Jomini (Nyon) a été remplacée par M^{le} Piguet, M^{me} Jacques Morax-Monay (Morges), par M^{me} F. Forel; M^{le} Kammacher, dentiste à Clarens, y est entrée comme présidente de la Section de

Après un récit enthousiaste de M. A. Truan (Vevey), sur l'assemblée de Baden de l'Asso-(Vevey), sur l'assemblee de Baden de l'Asso-ciation suisse pour le Suffrage féminin, on enten-dit les rapports de plusieurs groupes. Mme Jaillet-Combe, présidente de la section de Vallorbe, a rappelé le travail de la pétition, la création du groupe d'Orbe, qui vivote; les suffragistes du Jura sont un peu découragés de constater que le mouvement n'avance pas, parce que le législateur ne veut rien entendre, et que la pétition dort à Berne de son bon sommeil. Les suffragistes de Vevey, par l'organe de Mme Descombaz, ont exprimé leur satisfaction d'avoir une femme dans la Commission scolaire, M^{lo} Reymond, et d'avoir fait élire six prud'femmes au prin-temps de 1930. La section d'Aigle a vu ses membres diminuer par le fait de la création du groupe de Leysin; elle a été très éprouvée par le départ pour Berne de son active présidente, Mlle H. Zwahlen. Elle a organisé un cours d'instruction civique qui a remporté un vif succès; car, a dit Mme Tille, bien des électeurs ont fait la remarque que eux ne faisaient rien pour compléter l'instruction civique des citovens, alors

que les femmes se préparaient sérieusement.

Le Dr. Muret attira ensuite l'attention des suffragistes sur le mouvement contre la guerre chimique par les gaz, puis Mle Ermolaeff, docchimique par les gaz, puis Mie Ermolaett, doc-teur en droit (Berne), a présenté une charmante causerie sur le sujet de son travail de docto-rat: La jemme dans la féodalité française. Mie Ermolaeff n'a pas eu de peine à montrer que le Moyen âge, cette époque soi-disant barbare, avait été fort favorable à la femme, traitée en égale de l'homme, dans la noblesse tout au moins; considérée comme un sujet de droit, elle était libre de gérer ses biens, d'épouser qui lui semblait de divorcer même sous le couvert d'annulation de mariage, d'être tutrice; elle guer-royait, bataillait, votait à la commune, jusqu'au moment où la Déclaration des Droits de l'homme et la Révolution française instaurèrent l'aris-tocratie du sexe, le privilège de la masculinité

L'exposé de Mile Ermolaeff, spirituel, amusant, fourmillant de piquants parallèles entre notre époque et la féodalité, montra que sous le soleil il n'y a rien de nouveau, que les plaintes de nos censeurs étaient déjà celles des moralistes du moyen âge, que les féministes, loin d'être des révolutionnaires, sont des réactionnaires. S. B.

A travers les Sociétés

"Frauenzentralen" et Unions des Femmes.

C'est à Zurich que s'est tenue dernièrement leur Assemblée annuelle. Les déléguées eurent ainsi l'occasion d'admirer la jolie maison pro-priété de la *Frauenzentrale* de cette ville: bu-

reaux clairs meublés avec goût, classeurs et fichier modernes, documents innombrables con-cernant les questions d'intérêt féminin et rendant service chaque jour à un nombreux public, salle de réunions vaste et aérée: aux étages supériouse de réunions vaste et aérée; aux étages supérieurs l'Ecole d'études sociales dont les tables assorà l'eau verte qui coule sous les fenêtres donnent envie de redevenir jeune et de recom-mencer à étudier. Comme il doit faire bon être éhez soi, dans ces locaux organisés en vue du travail et comme celui-ci doit être porté, dans, ces conditions, à son maximum de qualité et de quantité! Quand donc les femmes de Genève (siège de plusieurs sociétés nationales et interna-tionales féminines) pourront alles et routes et produces. tionales féminines) pourront-elles et voudront-elles s'unir pour créer un vrai centre féminin pouvant rendre autant de services que cel:ii de pouvant renore autum des?

reurs sœurs susses-altemandes?

Les rapports présentés par les Unions et
Frauenzentralen furent comme chaque année très
suggestifs: Bâle est heureux de pouvoir loger
dans sa Maison de la Femme un grand nombre d'isolées; St-Gall constate toujours plus l'uti-lité de l'enseignement ménager donné dans les maisons de vacances pour jeunes filles, et cherche à créer un home pour jeunes filles sortant de-prisons. Berne fait son possible pour venir en aide aux chômeuses de la soie du Jura Bernois. Zurich envoie chaaque année 400 mères fatiguées en vacances. Appenzell se lance dans la confection de pantalons de garçons (travail à domicile), etc., etc. Il faudrait des pages pour décrire le travail de chaque Centrale et de

chaque Union.
L'après-midi fut employée à l'étude de cette question: La crise économique et les femmes, présentée avec compétence par Frl. Dr. Banninger de Berne, puis d'autres, telles que le cinéma et la censure, les bibliothèques, etc., si bien que lorsqu'on se sépara, chacune emporta le souvenir reconnaissant d'une réception accueillante et la certitude de l'utilité de ces prises de contact entre travailleuses de divers cantons, qui font jaillir travailleuses de divers camons, qui beaucoup d'idées et élaborer nombre de proje R. B.

A l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes (Genève).

Le lundi 29 juin ont été décernés trois diplômes à des élèves de l'Ecole ayant fait les stages né-cessaires et les travaux importants qui sont exi-gés d'elles pour leur permettre d'obtenir cette-

Mlle Dora Walther a étudié à Berne, où le dernier de ses stages l'a retenue trois mois à l'Office des tutelles, la situation des enfants illégitimes dans le canton de Berne, et, avec les données que lui a fournies cette enquête, elle a, sous la direction de Mª Wagner-Beck, préparé un travail détaillé sur la question.

Sous la direction de M. de Maday, Mª Marie

Borle, s'est attachée à approfondir un autre pro-blème concernant l'enfance : le travail des en-fants dans l'agriculture. Son enquête, qui portesur le district d'Aubonne, donne d'intéressantes statistiques et des observations dont on pourrait tirer profit, non pas en supprimant le tra enfants dans l'agriculture - ce qui semble im-

enrants dans ragretulture — ce qui semine impossible — mais en le rationalisant.

Après la campagne, la ville. La dernière destrois études présentées, inspirée par les Eglises
de Genève, considére avant tout l'intérêt despetits commissionnaires, qui font des courses en
plus de leurs tâches d'écoliers. Cette étude sur Le travail salarié des enfants en âge sco-Le travati satarie des ențants en age sco-laire obligatoire renferme des aperçus et des-suggestions qui pourraient améliorer la situa-tion de cette catégorie de petits travailleurs. M. de Maday, qui a dirigé ce travail également, voudrait qu'il en fût ainsi. Il rappelle, à ce pro-pos qu'en 1928, Mie Thury, élève aussi de l'Ecole d'Etudes sociales, fournit au corps législatif, par son travail de diplôme, matière à une loi.

M.-L. P.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 13 à samedi 18 juillet:

MORAT: Hôtel de Ville. Cours de Vacances de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Vendredi 17 juillet:

Genève: Radio-Romand, 17 h. 15 à 17 h. 30: Causerie par T.S.F. par M¹le Emilie Gourd.

Massage médical, pigûres, ventouses Mme KARCEVSKY, diplômée

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

Le BON-SECOURS

16, Chemin Lacombe - GENÈVE - Téléphone 52.622 ÉCOLE D'INFIRMIÈRES fondée en 1905, par la Doctoresse Champendal

Admissions le 1^{er} de chaque mois - Diplôme de l'Ecole au bout de 18 mois - Cours théoriques et stages pratiques à Mile MENNI, 16, chemin Lacombe.

Bureau de Placement du Bon-Secours
18, Chemin Lacombe Téléph. 40.172 Ouvert de 14 à 16 heures